Attentat de Nice : l'ex-avocat "pas d'amalgame" du terroriste n'a jamais été son avocat (MàJ : tentative de suicide)

20/07/2016 à 12h21
Me Corentin Delobel, du barreau de Nice, ne s'est pas présenté devant le bâtonnier ce mercredi matin. Selon nos informations, il aurait fait une tentative de suicide.

(…) Nice Matin

Ses interviews ont rythmé les nombreux reportages publiés ou diffusés pendant tout le week-end. Et pourtant. Selon nos informations, l'avocat du barreau de Nice Me Corentin Delobel est convoqué en vue d'éventuelles poursuites disciplinaires demain mercredi matin à 10 heures dans le bureau du bâtonnier local. Celui qui se présentait jusqu'ici comme l'ancien avocat du terroriste de la promenade des Anglais lors d'un procès pour violences en mars dernier n'avait en fait jamais défendu Mohamed Lahouaiej-Bouhlel, contrairement à ce qu'il avait prétendu lors de ses interventions médiatiques.

C'est par un appel passé au bâtonnier samedi après-midi, et alors qu'il avait déjà accordé plusieurs interviews, que Me Delobel a reconnu ce qu'il a présenté comme une méprise. « Il m'a dit qu'il avait fait une erreur, qu'il avait confondu avec un autre client au nom similaire ou proche », nous confie Me Jacques Randon, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Nice. Problème, le dimanche, Me Delobel accorde au moins une interview supplémentaire à un média. A l'issue de l'entretien

prévu demain, des poursuites disciplinaires pourraient être engagées contre lui.

« C’est une honte. Le sang des victimes coulait encore pendant qu’il paradait sur les plateaux », tonne un avocat du barreau niçois. Joint dès vendredi soir par plusieurs médias, le véritable ex-avocat de Mohamed Lahouaiej-Bouhlel avait fait savoir qu’il ne souhaitait pas s’exprimer publiquement. Contacté ce mardi, Me Corentin Delobel n’a pas répondu à nos appels.

Le Parisien